

عن أنس أن الربيعَ عمته كَسَرَتْ ثَنِيَّةَ جَارِيَةٍ، فطلبوا إليها العفو فأبوا، فعرضوا الأَرَشَ فأبوا، فأتوا رسول الله صلى الله عليه وسلم وأبوا إلا القِصَاصَ فأمر رسول الله صلى الله عليه وسلم بالقصاص، فقال أنس بن النضر: يا رسول الله أَتُكْسَرُ ثَنِيَّةُ الرَّبِيعِ؟ لا والذي بعثك بالحق لا تُكسر ثنيتها. فقال رسول الله صلى الله عليه وسلم: «يا أنس، كَتَبُ الله القِصاصُ». فَرَضِي الْقَوْمُ فَعَفَوْا، فقال رسول الله صلى الله عليه وسلم: «إِنْ مِنْ عِبَادِ اللَّهِ مَنْ لَوْ أَقْسَمَ عَلَى اللَّهِ لَا بَرَّهُ».



Anas relate qu'Ar-Rubayyî - sa tante paternelle - cassa l'incisive d'une servante. Ils lui demandèrent alors de la pardonner, [ainsi qu'à ses proches], mais ils refusèrent. Ils proposèrent une chose de valeur [en contrepartie du pardon], mais ils



refusèrent [de nouveau]. Alors, ils se rendirent [tous] auprès du Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) mais, là encore, ils refusèrent [toute forme de conciliation] et n'acceptèrent que l'application du talion. Le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) ordonna donc l'application du talion. Anas ibn Naḍir s'est alors exclamé : « Ô Messenger d'Allah ! L'incisive d'Ar-Rubayyî' va-t-elle être cassée ! ? Non ! Par Celui qui t'a envoyé avec la vérité, son incisive ne sera pas cassée ! » Alors, le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Ô Anas ! Le Livre d'Allah, le talion ! » Finalement, les gens agréèrent et ils décidèrent de pardonner. A ce moment là, le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Certes, parmi les serviteurs d'Allah, il est des gens qui, s'ils juraient par Allah, Il les affranchirait de leur serment et les exaucerait ! »

Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim, selon la narration d'Al-Bukhârî
Jugement : Authentique